

**Tarifs au
1^{er} Septembre 2021**

MODE D'EMPLOI

ACTIVITES SPORTIVES PAYANTES DE LA DIRECTION DES SPORTS ET BASES DE LOISIRS

+d'info : www.toulouse.fr

Ou

Point Accueil Inscriptions

7 allées Gabriel Biénès

05.1.22.32.64.

Point.accueil.inscriptions@mairie-toulouse.fr



Dans le cadre de ses missions, la Direction des Sports et Bases de Loisirs de la Mairie de Toulouse propose à l'échelle du territoire diverses activités sportives, à un large public (les enfants dès 6ans, les adultes et les seniors).

Les inscriptions aux activités pendant la période scolaire se font au semestre ou à l'année, et à la semaine pour les vacances.

Les cours ont des durées variables: de 45 minutes pour la natation jusqu'à des journées sportives pour les enfants pendant les congés scolaires.

TARIFS

Tarifs Activités Aquatiques et Terrestre

	Toulousains				Non toulousains
	Plein	Réduit -25ans	Senior	PSH	
1 semestre !*	88,50 €	67,50 €	46,50 €	44,25 €	132,75 €
A l'année	177 €	135 €	93 €	88,5 €	265,5 €

Tarifs Gymnastique

	Toulousains				Non toulousains
	Plein	Réduit -25ans	Senior	PSH	
1 semestre !*	63,50 €	50 €	33 €	31,50 €	94 €
A l'année	127 €	100€	66 €	63 €	188 €

!* Forfait pour un minimum de 12 séances cf. Modalités d'annulation en dernière page.

Tarifs stages vacances

		Toulousains				Non Toulousains
		Plein	Réduit -25ans	Senior	PSH	
Séance ou demi-journée	À l'unité	6€	4,50€	3,15€	3€	9€
	Semaine	30€	22,50€	15,75€	15€	45€
Journée avec repas	À l'unité	18€	13,50€	9,45€	9€	27€
	Semaine	90€	67,50€	47.25€	45€	135€

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Pour les **tarifs « Toulousains »** : présenter, lors de l'inscription, une carte d'identité et un justificatif de domicile (facture de gaz, électricité, eau, téléphone portable ou fixe de moins de 3mois). En l'absence de justificatif, le **tarif « non Toulousains »** est appliqué.

- **Tarifs seniors** : présenter ou joindre la photocopie de la carte senior Mairie de Toulouse ou la carte Montoulose seniors.

- **Tarifs personnes en situation de handicap** : présenter la notification de MDPH (AAH), la carte d'invalidité ou l'attestation d'allocation aux adultes handicapés.

Un certificat médical n'est pas obligatoire (sauf pour la plongée). Il est fortement recommandé en cas de problème de santé.

Fournir obligatoirement une **attestation de responsabilité civile** ou une **assurance scolaire** en cours de validité.

DOSSIER UNIQUE INTERACTIF (DUI)

Le DUI simplifié est à compléter lors de la première inscription. Il permet de collecter l'ensemble des informations du foyer et ainsi, de simplifier les démarches administratives. Ce dossier est nécessaire pour chaque nouvelle inscription à une activité.

INSCRIPTION	ANNEE ou SEMESTRE	STAGES VACANCES
OÙ	En ligne : www.montoulouse.fr ou Point Accueil Inscriptions 7 allées Gabriel Biénès - 31400 TOULOUSE	
QUAND	Activités Aquatiques Adultes et Enfants Aquagym Activités Terrestres Adultes et Enfants Gymnastique : Campagne échelonnée par type d'activité du 30/08/21 au 24/09/21	Toussaint et Noël: Dès le 04/10/21 Hiver : Dès le 31/01/22 Printemps : Dès le 04/04/22
PAIEMENT	Calendrier disponible sur les installations ou sur www.toulouse.fr Paiement en 1 fois sur place : CB, chèque, espèce, chèques vacances	

MODALITES D'ANNULATION

ESSAI :

Si changement d'avis à l'issue d'une période d'essai des 3 premières séances du cycle (année ou semestre, non valable pour les stages vacances), faire une demande écrite sur le lieu d'inscription, par mail ou par courrier, 7 jours calendaires maximum suivant la 3ème séance.

Remboursement des sommes versées avec une retenue de 15 %.

SANTÉ :

Si vous êtes malade ou hospitalisé et dans l'incapacité de participer à au moins 50 % de la période d'activité payée, fournir un certificat médical ou bulletin d'hospitalisation mentionnant la date d'arrêt, la date de reprise et la/les activité(s) concernée(s) dans un délais de 14 jours maximum suivant le 1^{er} jour d'absence.

Remboursement des séances comprises entre les dates d'arrêt et de reprise.

SERVICE NON ASSURÉ :

La mairie se réserve le droit d'annuler une prestation si les conditions de sécurité, techniques et d'encadrement nécessaires à son bon déroulement ne peuvent être réunies.

Si la mairie n'a pas été en mesure d'assurer au moins 12 séances par semestre, remboursement des séances manquantes. Pour les stages remboursement automatique de chaque séance annulée.

+d'info : www.toulouse.fr

Ou

Point Accueil Inscriptions

7 allées Grabiél Biénès

05.1.22.32.64.

Point.accueil.inscriptions@mairie-toulouse.fr

« La maire de Toulouse vous informe que les données recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du DUI des familles. La mairie de Toulouse, responsable du traitement, est représentée par la Mission DUI. Seuls sont destinataires des données les services gestionnaires du DUI et la Recette des Finances. Les informations collectées par le biais de ce dossier sont destinées à la gestion des inscriptions aux services de la mairie et du CCAS de Toulouse concernés par ces éléments. Conformément à la législation en vigueur, relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant en écrivant à la Mairie de Toulouse – Mission DUI- 32-34 Bd Netwiller– 31200TOULOUSE».